

Informations Rapides

ISSN 0151-1475

11 juin 2009 - n° 159

©INSEE 2009

Série « Principaux Indicateurs »

■ Créations d'emplois salariés dans le secteur concurrentiel* à la fin du premier trimestre 2009

Résultats révisés (cf Informations Rapides n°134 du 15 mai 2009)

Thème "Emploi et marché du travail"

Données corrigées des variations saisonnières

Secteur d'activité en NES	Glissements trimestriels en milliers					évolution sur 1 an (%)	Niveau 2009 T1 en milliers
	2008				2009		
	T1	T2	T3	T4	T1		
EB à ER Ensemble des secteurs (*)	55,3	- 20,9	- 28,1	- 106,8	- 187,8	-1,9	17 820,0
EB à ER Évolution trimestrielle en %	+0,3 %	-0,1 %	-0,2 %	-0,6 %	-1,0 %	///	///
EB à EP Secteurs principalement marchands (*)	42,0	- 24,3	- 41,5	- 117,3	- 192,5	-2,3	15 696,9
EB à EG Industrie	- 12,2	- 16,0	- 14,5	- 30,6	- 53,1	-3,1	3 553,8
EC à EF Industrie manufacturière	- 10,6	- 15,0	- 10,5	- 33,0	- 49,7	-3,7	2 778,2
EH Construction	12,2	3,6	9,6	- 12,6	- 10,4	-0,7	1 475,9
EJ à EP Tertiaire	42,1	- 11,9	- 36,6	- 74,1	- 128,9	-2,3	10 667,2
dont intérim	7,1	- 45,1	- 21,8	- 79,5	- 80,8	-34,3	435,9
EQ à ER Secteurs principalement non marchands (*)	13,3	3,4	13,4	10,6	4,7	+1,5	2 123,1

(*) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale)

/// : absence de résultat due à la nature des choses

Source : Insee

Au cours du premier trimestre 2009, l'emploi salarié diminue de 1,0 % selon les résultats révisés de l'Insee. Sur un an, du 31 mars 2008 au 31 mars 2009, l'emploi diminue de 1,9 %.

Sur son propre champ, plus étroit, Pôle Emploi estime une baisse de -1,1 % au premier trimestre 2009 et de -1,8 % sur un an. Si elles étaient calculées sur le champ Pôle Emploi, les estimations de l'Insee seraient respectivement de -1,1 % et -2,1 %.

Sur le champ Urssaf, lui aussi inclus dans l'ensemble du « secteur concurrentiel », l'Acoss estime une évolution de l'emploi de -1,5 % au premier trimestre 2009 et -2,2 % du 31 mars 2008 au 31 mars 2009. Si elles étaient calculées sur ce champ, les estimations de l'Insee seraient respectivement de -1,1 % et -2,1 %.

Emploi salarié marchand (*)

Données corrigées des variations saisonnières

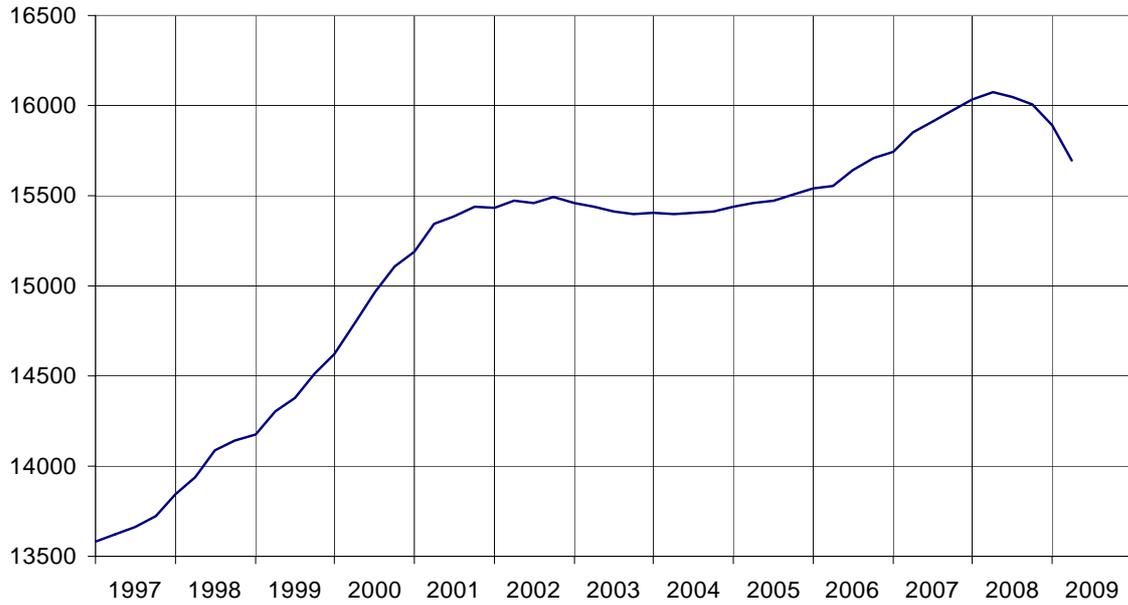
Secteur d'activité en NES	Niveaux en fin de trimestre (en milliers)					Évol. trim. (%)	Évol. annuelle (%)
	2008				2009		
	T1	T2	T3	T4	T1		
EB B0 Industries agricoles et alimentaires	554,3	553,3	549,4	552,0	549,8	-0,4	-0,8
EC Industries des biens de consommation	571,8	568,8	566,3	556,0	545,0	-2,0	-4,7
C1 Habillement, cuir	77,4	76,4	76,0	73,7	71,1	-3,5	-8,1
C2 Edition, imprimerie, reproduction	180,6	180,3	179,3	176,6	173,3	-1,9	-4,0
C3 Pharmacie, parfumerie et entretien	152,4	153,2	153,2	151,2	150,7	-0,3	-1,1
C4 Industries des équipements du foyer	161,4	158,9	157,7	154,5	150,0	-2,9	-7,1
ED D0 Industrie automobile	264,0	259,7	258,0	256,3	250,7	-2,2	-5,0
EE Industries de biens d'équipement	773,1	773,5	774,6	771,3	764,6	-0,9	-1,1
E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire	142,4	143,3	143,1	143,0	143,2	+0,1	+0,6
E2 Industries des équipements mécaniques	418,4	419,3	420,1	416,6	411,1	-1,3	-1,7
E3 Equipements électriques et électroniques	212,3	211,0	211,4	211,6	210,2	-0,7	-1,0
EF Industries des biens intermédiaires	1 277,6	1 269,5	1 262,1	1 244,4	1 217,9	-2,1	-4,7
F1 Production de produits minéraux	156,0	154,4	153,4	152,2	150,1	-1,4	-3,8
F2 Industrie textile	69,7	68,9	68,0	65,6	63,1	-3,8	-9,5
F3 Industrie du bois et du papier	159,2	157,7	156,8	155,1	151,6	-2,3	-4,8
F4 Chimie, caoutchouc, plastiques	310,0	308,4	306,3	301,0	295,3	-1,9	-4,7
F5 Métallurgie et transformation des métaux	406,7	405,7	404,6	399,8	390,1	-2,4	-4,1
F6 Composants électriques et électroniques	175,9	174,3	173,1	170,6	167,8	-1,6	-4,6
EG Énergie	227,4	227,4	227,3	227,0	225,8	-0,5	-0,7
G1 Production de combustibles et de carburants	26,7	26,9	26,6	26,5	26,0	-1,9	-2,6
G2 Eau, gaz, électricité	200,6	200,5	200,7	200,5	199,8	-0,3	-0,4
EH H0 Construction	1 485,7	1 489,4	1 498,9	1 486,3	1 475,9	-0,7	-0,7
EJ Commerce	3 081,4	3 087,2	3 068,8	3 065,5	3 051,3	-0,5	-1,0
J1 Commerce et réparation automobile	423,5	424,1	422,3	416,7	414,4	-0,6	-2,1
J2 Commerce de gros	997,3	996,9	996,5	989,8	985,2	-0,5	-1,2
J3 Commerce de détail, réparations	1 660,6	1 666,2	1 650,0	1 659,0	1 651,8	-0,4	-0,5
EK K0 Transports	1 110,5	1 115,2	1 115,5	1 112,1	1 099,9	-1,1	-1,0
EL L0 Activités financières	749,0	749,3	746,3	745,1	740,3	-0,6	-1,2
EM M0 Activités immobilières	299,2	296,3	295,8	292,1	285,9	-2,1	-4,4
EN Services aux entreprises	3 513,8	3 479,9	3 461,6	3 383,2	3 298,6	-2,5	-6,1
N1 Postes et télécommunications	484,2	482,8	480,9	476,8	475,4	-0,3	-1,8
N2 Conseil et assistance	1 396,7	1 405,9	1 415,9	1 414,5	1 417,1	+0,2	+1,5
N3 Services opérationnels <i>dont intérim</i>	1 469,2	1 426,1	1 400,2	1 326,0	1 241,2	-6,4	-15,5
	663,1	618,0	596,2	516,7	435,9	-15,6	-34,3
N4 Recherche et développement	163,8	165,1	164,6	166,0	164,9	-0,7	+0,7
EP Services aux particuliers	2 164,8	2 179,0	2 182,2	2 198,0	2 191,1	-0,3	+1,2
P1 Hôtels et restaurants	882,0	887,0	878,7	889,1	878,3	-1,2	-0,4
P2 Activités récréatives, culturelles et sportives	377,1	378,9	380,1	377,1	374,4	-0,7	-0,7
P3 Services personnels et domestiques	905,7	913,1	923,4	931,9	938,4	+0,7	+3,6
EB à EG Industrie	3 668,1	3 652,1	3 637,6	3 607,0	3 553,8	-1,5	-3,1
EC à EF Industrie manufacturière	2 886,4	2 871,4	2 860,9	2 828,0	2 778,2	-1,8	-3,7
EJ à EP Tertiaire	10 918,8	10 906,8	10 870,3	10 796,1	10 667,2	-1,2	-2,3
EB à EP Secteurs principalement marchands	16 072,6	16 048,3	16 006,8	15 889,4	15 696,9	-1,2⁽¹⁾	-2,3

(*) Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale

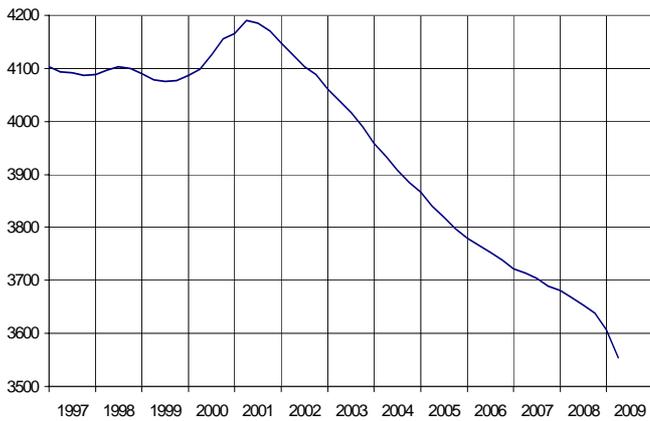
1. Sur les secteurs principalement marchands, l'évolution trimestrielle provisoire publiée le 15 mai 2009 par l'Insee pour le premier trimestre 2009 était de -0,9 %. Elle est aujourd'hui révisée à -1,2 %. Cette révision est due en partie à la prise en compte des entreprises de moins de 10 salariés dans les évolutions de l'emploi.

Source : Insee

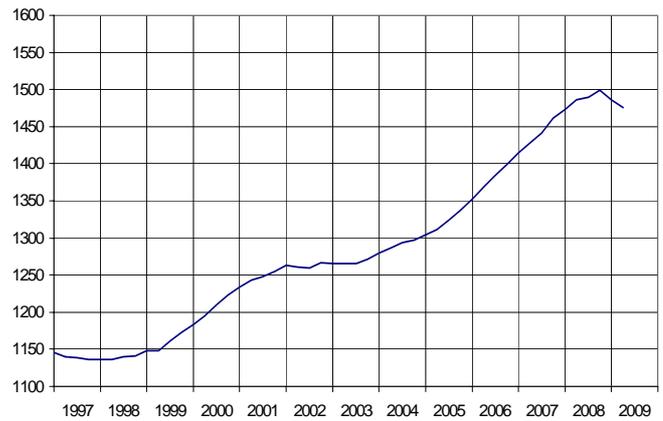
L'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands non agricoles
(CVS en milliers)



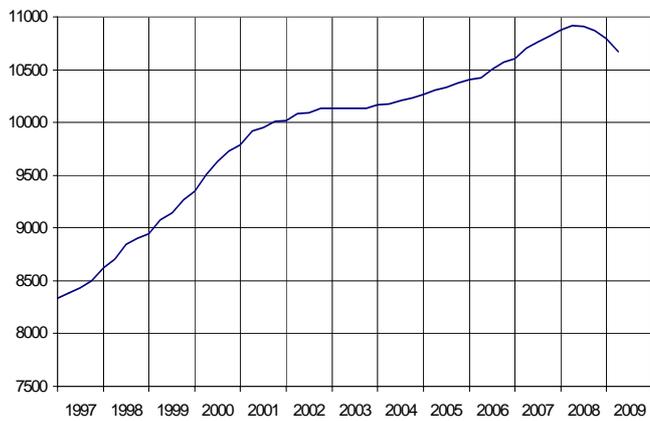
L'emploi salarié dans l'industrie
(CVS en milliers)



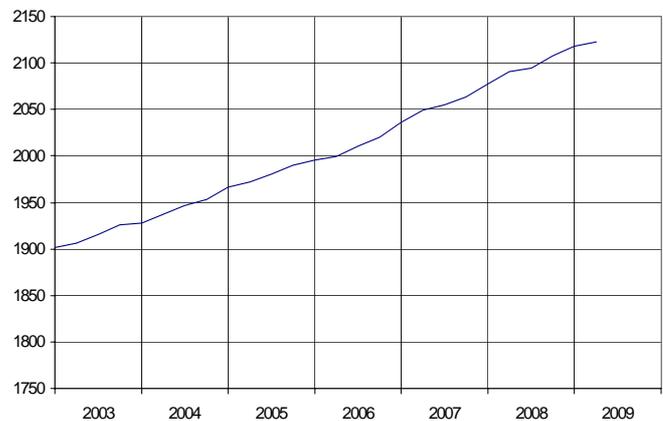
L'emploi salarié dans la construction
(CVS en milliers)



L'emploi salarié dans le tertiaire concurrentiel
(CVS en milliers)



L'emploi salarié dans les secteurs principalement non marchands
(CVS en milliers)



Emploi salarié dans les entreprises et associations privées du secteur non marchand

Données corrigées des variations saisonnières

Secteur d'activité en NES	Niveaux trimestriels en milliers				évolution 2009 T1 (%)	évolution sur 1 an (%)	
	2008						2009
	T1	T2	T3	T4			T1
EQ à ER Secteurs principalement non marchands (*)	2 091,1	2 094,5	2 107,9	2 118,4	2 123,1	+0,2	+1,5
EQ à ER Évolution trimestrielle en %	+0,6 %	+0,2 %	+0,6 %	+0,5 %	+0,2 %	///	///
EQ Éducation, santé	1 592,0	1 597,3	1 611,0	1 615,3	1 621,2	+0,4	+1,8
Q1 Éducation	290,1	289,8	292,8	290,7	290,1	-0,2	
Q2 Santé, action sociale	1 301,8	1 307,5	1 318,2	1 324,7	1 331,1	+0,5	+2,3
ER Administration	499,1	497,2	496,9	503,1	502,0	-0,2	+0,6
R1 Administration	227,9	229,4	229,2	237,3	236,3	-0,4	+3,7
R2 Associations	271,2	267,8	267,7	265,8	265,7	-0,0	-2,0

(*) Hors emploi public

/// : Absence de résultat due à la nature des choses

Source : Insee

NOTE DE MÉTHODE

Le champ des estimations d'emploi de l'Insee

Les estimations d'emploi de l'Insee comptabilisent le nombre de personnes en emploi résidant en France. Il s'agit d'un emploi total (salarié et non salarié), exprimé en nombre de personnes, c'est-à-dire corrigé de la multiactivité de certains travailleurs.

Ces estimations d'emploi total sont publiées sur une base annuelle, dans la mesure où certaines composantes de l'emploi ne peuvent, à l'heure actuelle, être approchées que de manière annuelle.

Depuis de nombreuses années, l'Insee publie des **estimations trimestrielles d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine**. Ce champ des secteurs dits « essentiellement marchands » couvre 13 des 16 postes de la nomenclature économique de synthèse NES (secteurs EB à EP). Il regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture.

Depuis septembre 2006, l'Insee a étendu son champ en publiant une estimation trimestrielle d'emplois salariés dans le secteur « concurrentiel » qui intègre en plus des secteurs précédents les **entreprises et associations privées des secteurs non marchands**, en France métropolitaine. L'extension de champ permet de couvrir les secteurs de l'éducation, de la santé, des administrations et des associations, à l'exception de l'emploi public (environ 2 millions de salariés).

Les autres composantes de l'emploi restent pour l'instant estimées sur une base annuelle, au 31 décembre de chaque année : emploi dans les DOM, emploi public, emploi agricole, emploi non salarié.

Les sources des estimations trimestrielles

Les informations trimestrielles sur l'emploi salarié proviennent, en quasi-totalité, de trois sources :

- l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (**Acemo**) réalisée par la Dares (Ministère du travail) ;
- la statistique établie par **Pôle Emploi** à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage ;
- la statistique établie par les **Urssaf** à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source Urssaf est utilisée depuis le 4^e trimestre 1999.

La source Acemo, disponible plus rapidement, est utilisée pour **l'estimation provisoire** d'emploi salarié. Les séries sont ensuite **révisées** à partir des données des Urssaf, seule source couvrant la totalité des établissements, alors que les sources Acemo et Pôle Emploi ne couvrent que les établissements de 10 salariés et plus. Ces deux sources, même si elles ne sont pas utilisées pour l'estimation révisée proprement dite, sont mobilisées en tant que sources de comparaison, afin de détecter d'éventuelles anomalies.

L'Insee interroge également directement certaines **grandes entreprises nationales** sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF et RATP.

En ce qui concerne l'**emploi intérimaire**, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle Emploi. Pour les résultats provisoires, l'estimation de la Dares concernant le dernier mois du trimestre n'est pas encore disponible : l'évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire est donc calculée en chaînant l'évolution estimée par la Dares pour les deux premiers mois et l'évolution estimée par Pôle Emploi pour le dernier mois du trimestre.

Certaines composantes de l'emploi marchand n'étant pas connues en trimestriel, on utilise transitoirement des estimations d'évolution d'emploi issues de modèles de prévision : établissements publics de recherche (CNRS...) et salariés des particuliers employeurs.

La méthode

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les **trimestres de l'année en cours**, les estimations trimestrielles sont fondées sur les évolutions de l'emploi dans les sources décrites précédemment.

Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). Les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Tous les établissements, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte, sans distinction de taille. En effet, la source Urssaf couvre tous les établissements, ce qui n'est pas le cas des sources Acemo et Pôle Emploi, qui ne couvrent que les établissements de plus de dix salariés.

Pour les **années écoulées**, les séries trimestrielles sont calées sur les estimations annuelles : on s'assure que le niveau d'emploi au 31 décembre est bien égal à celui de ces estimations annuelles. Ces dernières sont en effet par nature plus fiables puisqu'elles couvrent un champ plus large, bénéficient d'un temps de traitement des données plus long, et font l'objet d'une expertise locale approfondie dans les directions régionales de l'Insee.

Les estimations annuelles sont faites par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (URSSAF, MSA), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale, fichier de paye des agents de l'État... Les niveaux d'emploi sont calés sur les résultats du dernier recensement exhaustif de population de 1999.

La série d'emploi dans les secteurs non marchands privés est calée sur les déclarations annuelles de données sociales (DADS). Une exploitation de ces données permet de corriger de la multiactivité entre emplois salariés du privé, mais pas des multiactivités public-privé et salarié-non salarié. Les niveaux d'emploi ne peuvent donc pas être ajoutés à ceux des secteurs marchands.

Les versions et révisions des séries

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées.

Au **deuxième mois suivant la fin du trimestre**, une estimation "provisoire" s'appuie sur un premier traitement de l'enquête Acemo, seule source disponible. Les estimations "provisoires", plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Elles ne concernent que les secteurs marchands.

Au **troisième mois suivant la fin du trimestre**, une nouvelle estimation est réalisée à partir de la source Urssaf. Cette estimation est révisée une nouvelle fois au deuxième mois après la fin du trimestre suivant, à partir de la même source.

Enfin, un ajustement des résultats trimestriels est effectué lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles. Ces dernières concernent à chaque fois les deux dernières années. Les ajustements des résultats trimestriels ont lieu chaque année :

- en **septembre**, pour intégrer les informations statistiques nouvelles des estimations annuelles. Les coefficients de correction des variations saisonnières sont révisés à cette date ;
- en **mars**, suite à l'expertise des données par les Directions régionales de l'Insee. A cette occasion sont également revus les sources retenues par secteur, les modèles d'étalonnage et les coefficients de corrections des variations saisonnières.